

Endiguement de la rive gauche du Rhône par une chaussée insubmersible, s'enracinant à celle de l'Eyssèle, prolongée jusqu'à la pointe nord-est du they du Pégoulier, et barrant les graus de la Tartane et du Pégoulier. La partie , bordant le fleuve , l'empêcherait , dans ses crues , de deverser ses limons dans l'anse du repos. La partie , faisant face à la mer, sur le they du Pégoulier, achèverait d'abriter le Port du Repos contre les lames des grosses mers.

Le développement total de cette chaussée atteindrait environ 10,000 mètres.

L'exécution de ces travaux ne présenterait aucune difficulté : ils s'établiraient entièrement en terre ferme , sur le sol des theys , extrêmement solide , ainsi que toutes les alluvions du Rhône le long de la côte. Les diverses constructions du Phare de Faraman , à l'embouchure de l'ancien bras de fer, des Saintes Maries , d'Aiguesmortes , et d'un grand nombre de tours , en sont la preuve.

La partie de la chaussée , regardant la mer, ne serait ni plus difficile ni plus dispendieuse à établir que celle latérale au fleuve , car , dans les plus mauvais temps , les lames qui brisent sur les theys , ne s'élèvent pas à plus de 1 m. 50.

Il faudrait ensuite approfondir l'Anse du Repos et y ouvrir une communication avec le fleuve.

Le creusement se ferait au moyen de draguages, parallèlement à la rive intérieure du they du Pégoulier , à partir de sa pointe nord-est , sur une longueur de 1,000 mètres , une largeur de 250 , et de manière à obtenir un tirant d'eau de 5 mètres , suffisant aux grands bâtiments de commerce.

Le port affecterait la figure d'un rectangle allongé , et ne serait qu'un canal à large section , analogue , aux dimensions près , à la partie du port de Cette , formée par le canal des étangs. Sa superficie mesurerait 25 hectares. L'acien port de Marseille n'en a que 19.

Dans l'hypothèse exagérée d'une profondeur moyenne dans l'Anse du Repos , de 1 mètre , le creusement du port donnerait lieu à l'extraction de 4 mètres cubes de terrain par mètre carré